



## 26/11/2016

Le syndicat SUD tient à remercier l'ensemble des électeurs-trices qui ont choisi de nous faire confiance en portant leurs voix sur nos listes. Pour la première fois sur Acticall nous devenons représentatif ce qui va nous permettre, d'assister, contester et proposer d'autres solutions lors des négociations.

## Au travail!

A présent, nous devons démontrer par notre présence et nos actions que nous pouvons répondre aux préoccupations du personnel. Avec une seule élue au Comité d'Entreprise et neuf élu-es Délégué-es du Personnel répartis sur les différents sites, notre tâche ne sera pas simple mais nous ferons tout pour y arriver...

Dans les prochains jours et semaines, nous allons mettre en place des formations pour nos élu-es et désigner l'ensemble de nos délégué-es et représentants syndicaux afin d'être rapidement à la hauteur des enjeux.

## Un choix qui devra être entendu par notre PDG!

Le grand perdant de notre vote est bien entendu la direction qui a tout fait pour choisir son interlocuteur syndical. Dans ce contexte, la direction ferait bien d'entendre le signal émis par les électrices et les électeurs d'Acticall. Le vote important des salarié-es désirant du changement, une politique sociale différente prenant en compte le respect de la vie privée des salarié-es,

des meilleures conditions de travail ainsi qu'une autre répartition des richesses, ne pourra être ignoré!

Nous proposons d'ores et déjà aux autres syndicats de dénoncer l'accord d'annualisation afin d'y mettre fin et d'ouvrir une négociation sur l'organisation du temps de travail. Nous réfléchissons aussi à la façon dont nous allons continuer nos bulletins d'informations entre Sitel et Acticall (Protestataires de services) alors que des mutations internes sont de plus en plus nombreuses.

## Un choix qui devra être entendu par la direction!

Le vote a aussi redistribué les cartes au niveau des syndicats. Plus aucun syndicat ne pourra signer seul un accord et le rendre valide contrairement à la dernière mandature (FO). Aujourd'hui, il faut au minimum 3 syndicats pour atteindre la nouvelle barre (loi travail) de 50% instituée par le gouvernement afin de valider un accord. Ce changement compliquera bien entendu la tâche de la direction...

Comme on le dit souvent dans le monde des luttes tout cela n'est qu'un début nous devons continuer le combat... pour nos droits!

Ensemble vers un autre syndicalisme!

- Nos élu-es CE 1er collège : Lorio Ingrid (Titulaire) / Izambard-Vosgien Christelle (Suppléante) et Pereira Isabel (Suppléante)
- Nos élu-es DP 1er collège titulaire: Fraisseix Frédéric (Clermont), Lamrani Jamal (Lorraine), Izambard-Vosgien Christelle et Casabona David (Pau), Chelagha Linda et Kacemi Habib (Saint-Etienne), Mouly Sandra (Tarbes), Pereira isabel et Duval Brice (Rouen)
- Nos élu-es DP 1er collège suppléant : Rom Anthony (Clermont), Bonnet Léa (Lorraine), Pillier Thèrèse (Pau), Dumny Catherine (Romainville), Benahmed Linda (Saint-Etienne), Roche Renaud (Tarbes), Delesques Aurélie et Etiemble Flore (Rouen)

	SUD	CGC	CGT	CFDT	CFTC	FO
Représentativité	13,80 %	7,03%	16,41%	17,60%	18,45 %	26,71 %
Elu-es CE Tit. et Sup. Collège employé	1T / 2S	Pas de candidat	2T / 1S	2T / 2S	2T / 2S	3T / 3S
Elu-es CE Tit. et Sup. Collège Agent de Maîtrise	Pas de candidat	1T / 1S	OT / OS	1T / 0S	OT / 1S	OT / OS
Elu-es DP Tit. et Sup. Collège employé	9T / 8S	Pas de candidat	8T/ 9S	10T / 9S	11T / 12S	20T / 20S
Elu-es DP Tit. et Sup. Collège Agent de Maîtrise	Pas de candidat	5T / 4S	OT / 1S	1T / 1S	2T / 2S	1T / 1S
Evolution représentativité par rapport à 2014	+ 6,86%	+ 1,37%	- 5,3%	- 4,7%	+ 5,17%	- 3,63%

La représentativité est obtenue sur le 1er tour CE 1er, 2ème et 3ème collèges. A noter que SUD ne présentait aucune liste sur les second et troisième collèges. Le T dans le tableau signifie Titulaire et le S suppléant.

SUD invite dès à présent ses électeurs-trices à rejoindre notre syndicat afin de continuer toutes et tous ensemble ce que nous venons de commencer via cette élection, la création d'un autre futur!